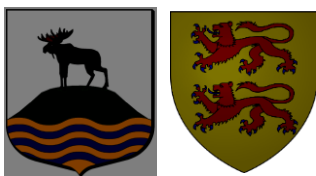


COMMUNE d'ORIGNAC



QUE I A DE NAU ? N° 4

Préambule :

L'année écoulée n'a pas rempli totalement nos attentes. Des événements indépendants de notre volonté, ont perturbé et décalé le programme des travaux 2017.

La donation inattendue de la ruine « Chez Marite » à la commune, nous a mis dans l'obligation de sécuriser prioritairement le site en détruisant le bâtiment. Cet action n'était pas prévue dans notre calendrier prévisionnel et non budgétisée. Nous avons pu tout de même la financer grâce à l'action conjointe du Sous-Préfet de Bagnères-de-Bigorre et du Conseiller Départemental qui face à l'urgence nous ont accordé des subventions exceptionnelles.

A cela, s'est ajouté le retard considérable des travaux de réfection toiture de l'église Saint-Martin. Prévus initialement au printemps 2017, ils ont été repoussés de mois en mois jusqu'à cette fin d'année. Nous allons faire notre possible pour que ce décalage, n'impacte pas nos prévisions de chantier 2018.

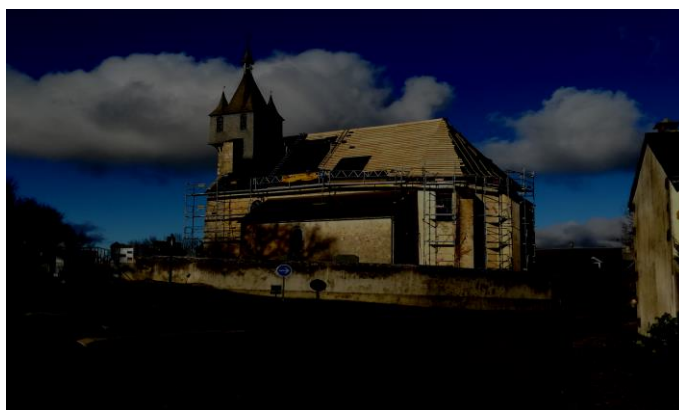
L'homme prévoit, les aléas disposent !!!!

Travaux en cours :

Restauration église Saint-Martin

Enfin, la réfection du toit de notre église a commencé. Malheureusement et comme on le redoutait, une mauvaise météo est au rendez-vous. Dans un premier temps, la couverture coté Sud doit être réalisée. Puis, après le remplacement du poinçon, pièce de bois qui tient le faitage, ce sera le tour du versant Nord.

Le cahier des charges imposé par les Bâtiments de France, préconisait l'emploi d'ardoises naturelles irrégulières, clouées sur voliges en peuplier. Un contrôle du chantier est d'ailleurs programmé par ses services.



Pour information, les dons récoltés par la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église Saint-Martin(dons et recettes des différents concerts) s'élèvent à 11970€. Nous profitons de cet article pour remercier de nouveau (et nous ne le ferons jamais assez!!!) tous ces généreux donateurs.

Aménagement de la nouvelle place du village : « Placa ço de Marite »

La municipalité a fait rénové l'ancien puits. Toujours en eau, il recevra ses grilles de sécurité prochainement. C'est un témoin du travail difficile et risqué d'un puisatier. La qualité de sa construction et sa profondeur nous obligeaient à le conserver par respect du labeur des anciens.

La petite maisonnette faisant l'angle Est du terrain, est représentative des premières constructions du village. Sa facture est typique des constructions locales. Sa réhabilitation est à l'étude.

Cette place doit également recevoir au mois de Mars le monument aux morts. La société Voldoire a été choisie pour ce transfert. Les subventions représentent 70% du financement et se répartissent ainsi :

- Conseil Départemental (Amendes de police pour la sécurisation du carrefour) : 2384,20€.

- Ministère des Anciens Combattants : 954€.
- La commune : 1430€.

Les services espaces verts de la CCHB, se chargent de la plantation d'arbres (tilleuls ?) et de la fixation de bancs publics.

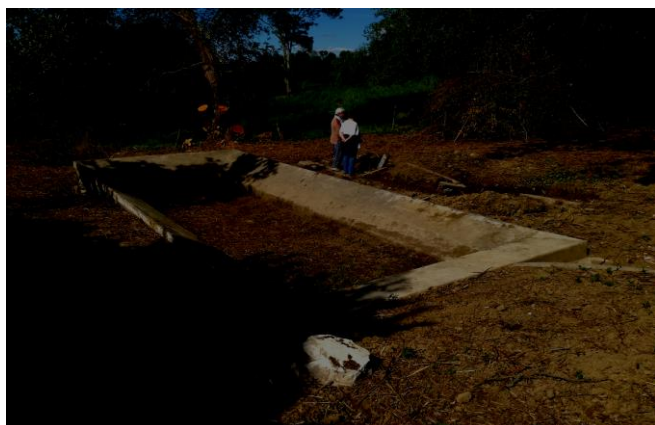
La délimitation de cet espace municipal se matérialisera par des blocs de rochers sécurisant ainsi le lieu. (Appel à la société Barbé pour un montant de 900€).

A la demande de nos anciens, la croix datée de 1937 qui trônait à coté du monument aux morts, retrouvera sa place d'origine dans un coin de ce nouvel espace. Sa remise en état a été entièrement financée par les dons de paroissiens. Les services communautaires doivent assurer son ancrage.

La municipalité profite de cet article pour remercier très sincèrement Madame ROUQUET Maïté, pour le don exceptionnel de cette parcelle. Sans ce geste, le village n'aurait pas pu s'enrichir de cette place qui lui faisait cruellement défaut.

Des nouvelles du « Lavoir »

L'aménagement du site lavoir, en lieu de promenade, commence à prendre tournure. Les espaces verts de la CCHB doivent entretenir les accès régulièrement. On fera certainement appel aux volontaires pour continuer sa mise en valeur et peaufiner l'agencement environnemental pendant la belle saison (installation d'un banc). Et de nouveau un grand merci aux bénévoles initiateurs de ce projet.



Travaux retardés :

La remise en état du Cami dera sablera a également pâti du retard général des travaux et reportée au début 2018. L'entreprise DARRE de CIEUTAT est en charge de l'exécution. (Coût : 25100€ HT).

Subvention Département : 14056€ HT

Part communale : 16064€ TTC

Travaux réalisés :

Démolition de la ruine « Chez Marite » et création d'une place de village.

Entreprises intervenantes :

- Démolition entreprise BARBE de POUZAC (19 200 € TTC)
- Réfection puits : maçonnerie DUPONT (3 372 € TTC)
- Grilles de sécurisation puits : DAN LECOURTIER (158 €)
- Expertise amiante : Barraque Diagnostics (288 € TTC)



Subventions exceptionnelles perçues:

- État : 11 000.€ HT

Département : 5 500 € HT

Part communale : 4 052.€ TTC

Travaux en prévision :

- Réfection chemin.
- Amélioration de la salle des fêtes.
- Toiture balance publique.
- Maisonnnette place publique.
- Deuxième tranche réfection église Saint-Martin.
- Étude d'implantation d'un columbarium.

Cérémonie du 11 Novembre :

Cette année, pour honorer par sa présence les jeunes gens d'ORIGNAC tombés pour la FRANCE, Monsieur le Sous-Préfet a présidé la traditionnelle cérémonie au monument aux morts.

Était également présent, Monsieur le Capitaine adjoint au Commandant de la compagnie de Gendarmerie de BAGNERES DE BIGORRE.



Vie scolaire :

Le SIVOM des deux Arret, après consultation des partenaires parents et instituteurs, a décidé de maintenir pour la rentrée 2018-2019 la semaine à 4 jours ½.

L'association des parents d'élèves « Au cœur des écoles » est à nouveau en activité sous l'égide de Madame DUPONT Zineb.

Loisirs, culture et animation :

Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque : tous les 3eme Vendredi du mois.

Des animations ont eu lieu en Mairie :

- Dédicace d'auteur et goûter.
- Séance de ciné et goûter pour nos plus jeunes enchantés par cette après-midi.
- Distribution à nos aînés d'une petite gourmandise lors des fêtes de fin d'année, pour leur signifier que l'on ne les oublie pas.

Le site web de notre village est à consulter sans modération !!! www.mairie-orignac.com

Budget-finances :

Tous les appartements communaux sont de nouveau occupés et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

Tableau Financier :

Exercice 2017	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	91 044,58	112 083,36
INVESTISSEMENT	58 146,51	38 824,32

Dont remboursement des emprunts : 33 153,97 €

Sécurité routière :

Notre commune est le passage obligé entre BAGNERES-de-BIGORRE et d'autres villages dont l'urbanisation a considérablement augmenté. La conséquence se fait sentir par la progression de la circulation des véhicules.

Des mesures du trafic routier sur la D5(niveau du 19 cami deth cap deth vilatge) ont donné, sur une durée de 10 jours, entre le 08/09/2017 et le 18/09/2017 les moyennes suivantes :

- Débit total sur la période dans les 2 sens : 7677 véhicules.
- Débit moyen journalier dans les 2 sens : 700 véhicules.
- 15% des véhicules roulent au-dessus de 72 km/h.
- 50% des véhicules roulent au-dessus de 60 km/h.
- 15% seulement roulent en dessous de 50 km/h.

Il faut remarquer que la zone choisie pour effectuer ces relevés, se trouve à environ 300 mètres du panneau entrée du village. A ce panneau les véhicules sont censés rouler à 50 km/h !!!.

Courant Février 2018 et durant une dizaine de jours, des radars pédagogiques à affichage, dotés de compteurs, vérifieront l'influence de cette nouvelle signalisation sur l'abaissement de la vitesse.

La répression n'est pas la solution (pour le moment!!), on garde encore l'espoir que la sagesse et le civisme l'emportera. !!

Nous espérons que ces quelques informations vous donneront un aperçu de la vie de votre village.

L'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et vous présente tous nos vœux de santé et de bonheur .